

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 10 Décembre 2020 à 16 h

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Gosset, Houssin, Lefebvre, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

Mme Massart, MM. Belabbes, Cauche, Godefroy, Haesebroeck, Petit, Vicot.

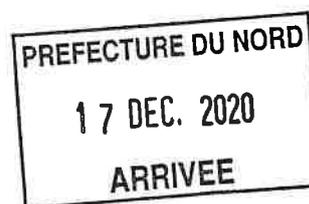
Pouvoir :

Mme HAVERLAND donne pouvoir à M. DISSAUX

Vu le rapport n° 22-20

DECIDE

- de faire réaliser les travaux électriques de l'usine d'Aire-sur-la-Lys par le
nouvel exploitant conformément à l'article 41 du contrat de concession,
- d'autoriser la signature d'une convention avec la société Veolia,
- de passer un contrat d'assistance avec M. Jean-Lucien Desmarescaux,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 23153 du
budget du syndicat,
- d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution
de cette opération.



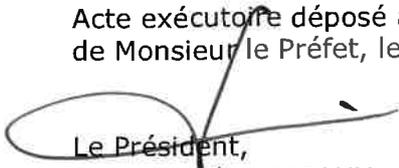
VOTANTS : 14

POUR : 14

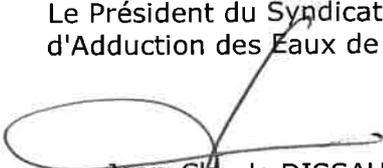
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **16 DEC. 2020**


Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys


Jean-Claude DISSAUX